

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1207 du 9 septembre 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1207

EDITORIAL : A la recherche d'un chef ou en quête de vérité ? pp.1-2

CONJONCTURE : Draghi : la magie keynésienne pp. 3-4

ACTUALITES : L'Ecosse indépendante : secousse sur l'Union Européenne p. 4 - La Libye : une menace sur le Maghreb et le Sahel p. 5 - Peut-on compter désormais sur l'OTAN ? p. 5

MADE OUT OF FRANCE : pp. 6-7

LU POUR VOUS : p. 8

A la recherche d'un chef ou en quête de vérité ?

Six millions de chômeurs, un déficit budgétaire de plus de 4 %, l'insécurité domestique et le terrorisme international, le déchaînement de la violence et de la haine au sein de la société, les menaces sur la famille et l'éducation.

Mais pendant ce temps-là, la presse nous donne les nouvelles excitantes d'une France qui vit à l'heure de ses universités d'été, où l'on spéculer sur le retrait de Hollande et le retour de Sarkozy. On vit à l'heure de 2017, sans doute pour ne pas voir ce qui se passe en 2014. Et l'on établit la stratégie (ou ce que l'on tient pour telle) à partir des 37% de Madame Le Pen contre les 25% de Monsieur Hollande (dont on suppose bien évidemment qu'il sera le candi-

dat de la gauche unie) et les 42% de Monsieur Sarkozy (dont on suppose qu'il est obligatoirement le seul candidat possible de la droite). Des sondages se multiplient pour savoir quel candidat aura les suffrages des Français en 2017. C'est à mes yeux totalement décalé, révoltant, immoral et imbécile.

Quand le pays a besoin de vérité et de lucidité, on lui offre la guerre des chefs, à droite comme à gauche. Et au centre comme aux extrêmes. L'arithmétique électorale est le passe-temps favori de la classe politique, à croire que c'est tout ce qu'elle sait faire.

Cette hérésie n'est pas surprenante, mais elle est consternante. >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Elle n'est pas surprenante avec le régime constitutionnel que s'est donné la Vème République. Dans une monarchie absolue, la classe politique passe son temps à chercher le monarque, elle est encouragée dans cette voie par la nullité du roi actuel, même s'il ne veut pas démissionner. Mais cette constitution traduit en fait l'idolâtrie séculaire que le peuple français voue au chef, à l'homme providentiel. Le peuple adore le pouvoir et celui qui incarne le pouvoir. De Charlemagne à Louis XIV, de Bonaparte à De Gaulle, c'est le chef qu'on vénère, quitte à le condamner à mort de temps en temps. Le peuple a remis son sort entre les mains du despote ; c'est dire que l'on est loin de la démocratie la plus élémentaire – ce qui n'empêche pas de tenir des discours enflammés sur la démocratie, les valeurs républicaines, les droits de l'homme et autres belles références.

Mais cette hérésie est consternante. Elle interdit tout exercice de réflexion politique en dehors de la prospective électorale. Elle dispense de tout programme : c'est le grand chef qui dira ce qui est à faire, et il fera pour le mieux. J'aimerais bien savoir sur quel critère certains Français se sont prononcés au cours des précédentes élections générales. Sortir les sortants : c'est un programme formidable. Barrer la route à la gauche (ou à la droite) : c'est un programme constructif. En finir avec la crise et le chômage : c'est un programme utopique car l'Etat n'offre pas de solution, lui qui est à l'origine du problème. En fin de compte, c'est l'art de paraître qui fait la différence. La communication tient lieu de convictions.

**« La communication tient lieu
de convictions »**

Il se trouve de plus qu'il y a souvent contradiction entre la sympathie qu'inspire le chef et la pertinence de son action. Bien sûr, pour la forme, il y aura des propositions faites aux électeurs. Mais elles ne sont que très rarement mises en application. Quel électeur de Chirac, Sarkozy ou Hollande a-t-il été comblé par la politique menée pendant leurs mandats ? Puisque Sarkozy tient aujourd'hui la vedette, peut-on se poser quelques questions au sujet de son action ? Qui a révisé le code du travail et a oublié de supprimer la durée légale du travail hebdomadaire ? Qui a mené le G 20 sur la route de la relance et du retour de l'Etat pour lutter contre la crise dénoncée comme crise du système capitaliste et la mondialisation ? Qui a donné à Poutine les armes tactiques pour asservir la Géorgie et reconstituer l'URSS ? Qui a développé le thème du « patriotisme économique » bien avant Montebourg ? Qui a organisé le Grenelle de l'environnement et son cortège de réglementation et de subventions bien avant Duflo ? Qui a demandé chaque année un moratoire pour honorer les engagements pris en matière de discipline budgétaire bien avant Moscovici ? Qui a fait un coup d'éclat en Libye et applaudi aux printemps arabes ? Qui a créé plus de soixante impôts nouveaux ?

Je ne veux pas faire un procès d'intention à Nicolas Sarkozy. Il n'avait pas promis grand-chose et le peu qu'il avait promis n'a pas été fait. Mais il était dans la logique du système de démocratie à la française : chèque en blanc au Président. Tous au Fouquet's... C'est pourquoi je m'adresse aujourd'hui à lui, comme aux autres : faites-nous connaître au plus tôt votre programme. Comme le disait Jacques Rueff : « Soyez libéraux, soyez socialistes, mais dites la vérité ». Or, depuis des décennies, les politiques que vous avez menées ont été illisibles.

Je m'adresse aussi aux Français : ne jugez plus un candidat sur son apparence, n'allez pas vers lui au prétexte qu'il est le mieux placé, ou le meilleur rempart, ou le plus courageux, exigez avant tout qu'il vous fasse connaître ses convictions et son programme. Le programme traduit concrètement un choix de société : voulez-vous l'étatisme, le dirigisme, ou la liberté ? Voulez-vous le collectivisme et le « modèle social français » ou les droits individuels et la liberté ? Voulez-vous restreindre la propriété ou honorer la réussite et récompenser le mérite ? Ces questions simples, et d'autres, ne sont jamais évoquées. Elles obligerait pourtant les candidats à faire connaître leurs convictions profondes. Beaucoup seraient gênés, faute de conviction autre que leur désir d'accéder au pouvoir.

« La vérité sur la liberté, la responsabilité et la propriété »

Il appartient aux libéraux français de rompre avec la tradition et de harceler la classe politique et les candidats pour qu'ils disent enfin la vérité sur leurs projets. Il nous intéresse de savoir quel sort ils réservent à la liberté.

Jacques Garello

Draghi : la magie keynésienne

Ces derniers jours ont été marqués par le coup d'éclat de Mario Draghi. Des taux d'intérêt nominaux à 0,5 %, des achats d'actifs : la Banque Centrale Européenne veut relancer la croissance européenne et écarter « le spectre de la déflation » qui aggraverait encore le chômage. En fait, le président de la BCE s'est tout bonnement engagé dans une politique conjoncturelle keynésienne. L'économie européenne pourrait être totalement déséquilibrée dans les prochains mois et une nouvelle crise serait en vue. Voilà de la bonne magie.

L'économie de la demande

La seule originalité de Mario Draghi est de renouer avec enthousiasme avec l'économie de la demande, alors qu'après cinq ans d'erreurs on est revenu un peu partout à l'économie de l'offre pour essayer de sortir de la crise ouverte en 2008. Le Président Hollande lui-même a fait verbalement amende honorable. Il y a quinze jours, nous évoquions ici même le changement radical dans les orientations des Banques Centrales du monde entier. La Banque Fédérale américaine relèvera ses taux d'intérêt et ralentira la croissance de la masse monétaire, la plupart des autres instituts d'émission iront dans ce sens, si l'on excepte le Japon. Une autre exception notable est celle du Fonds Monétaire International : Madame Lagarde pense comme Arnaud Montebourg et Mario Draghi.

Ces keynésiens impénitents sont persuadés que le niveau de l'emploi dépend de celui de la demande globale : c'est la hausse de la dépense qui remplirait les carnets de commande des entreprises. Encore faut-il que les gens aient l'argent pour dépenser. S'ils ne l'ont pas, il suffit de le leur offrir, en leur faisant crédit à bon marché, avec des taux d'intérêt très bas.

L'alibi de la déflation

Il est commode pour les paléo-keynésiens de s'abriter derrière le « spectre de la déflation » comme dit Le Monde. Si l'inflation est la hausse générale des prix à la consommation, la déflation en est le symétrique : tous les prix s'affaissent. Et pourquoi donc ? Parce que, dit-on, les gens n'ont pas d'argent, les commerçants voient leur chiffre d'affaires diminuer, le chômage ayant privé les gens de pouvoir d'achat. Il faudrait rompre ce cercle vicieux et ouvrir largement les vannes du crédit.

La déflation (comme l'inflation d'ailleurs) provient d'une observation macro-économique et masque des différences considérables suivant les secteurs : les prix de l'alimentation ou des loisirs peuvent diminuer, mais les loyers ou les soins médicaux peuvent être plus chers. Or, d'une part, l'observation des indices de prix en Europe ne fait pas apparaître de baisse généralisée ; d'autre part, quand il y a baisse, son origine n'est pas nécessairement pernicieuse. D'une part, la concurrence née de la mondialisation a tendance à mettre des produits de moins en moins coûteux à la disposition du consommateur ; d'autre part, la « crise de la demande » peut provenir de la peur du lendemain et de l'incertitude qui habite beaucoup de ménages. Au mois d'août, le taux d'épargne des Français a atteint 16 % de leur revenu, un niveau unique en Europe. Un crédit gratuit peut-il tenter des ménages déjà surendettés et inquiets pour l'avenir ?

Les méfaits d'un taux d'intérêt nul

Certainement inefficace pour relancer la consommation et l'investissement, relance elle-même inefficace pour résorber le chômage, la politique de taux d'intérêt nul (ZIRP zero interest rate policy) a des effets pervers de nature à perturber totalement l'économie. Un premier effet est de déstabiliser le marché du travail car si le capital est donné gratuitement, les entreprises auront peut-être avantage à le substituer à des emplois : on peut remplacer le contrôleur de billets par une machine puisqu'il devient plus économique d'emprunter que d'embaucher. Cet effet de substitution existe, mais il n'est pas le plus grave. Le deuxième effet est ce qu'Hayek a appelé le « malinvestissement », à savoir que n'importe qui lance des initiatives qui normalement ne seraient pas rentables, mais qui le deviennent quand le capital est gratuit. Ainsi l'argent est-il dilapidé et les faux investissements (c'est-à-dire pour parodier Jacques Rueff la distribution de « faux droits ») conduisent à la faillite et à la suppression d'emplois, alors que les projets rentables manquent parfois du financement nécessaire ! Voilà la cause essentielle des crises économiques ! >>

Les « achats d'actifs » : la magie de Draghi

A côté de l'adoption du taux d'intérêt nul, la deuxième pièce du dispositif Draghi, c'est la décision de la banque de racheter des actifs. Mais suivant quelles modalités ? Racheter à qui ? Quels actifs ? Pour faire quoi ?

La BCE va utiliser une technique très ancienne (que la Banque de France a pratiquée jadis), appelée la « mise en pension » (en anglais « repo » pour repurchase agreement). Elle « nourrirait » pendant quelques jours (ou plus longtemps) quelques actifs (créances négociables) non échus, sachant qu'à l'échéance le détenteur de ces actifs devra les racheter à la BCE et en assurer le recouvrement. Si la Banque Nouvelle Lettre a dans son bilan un actif constitué par le paiement des abonnements non encore réglés et qui représente 5.000 euros, la BCE va lui racheter provisoirement cet actif et donc lui donner 5.000 euros en attendant que les abonnements rentrent. Mais si les abonnements ne rentrent pas c'est la BNL qui supportera cet impayé et elle devra rembourser 5.000 euros, accrus des taux d'intérêt exigés par la BCE, qui représentent le prix de la pension. En l'occurrence la BCE fait cadeau du taux d'intérêt.

Les actifs retenus par la BCE doivent être facilement négociables et offrir la garantie d'être revendus sur le marché financier avant leur échéance. Il faut donc que ces actifs soient de bonne qualité et ne se dévalorisent pas trop pendant qu'ils sont « en pension ».

Or, la qualité des actifs est liée à celle des personnes qui les avaient en portefeuille et les ont mis en pension. Ici naissent les craintes : la BCE va monter l'opération avec les Etats, c'est finalement la dette publique qui est soulagée. On part du principe illusoire que la signature et la gestion des Etats sont au top. Mais par exemple quels actifs peut proposer la Grèce ? Une hypothèque sur le Parthénon ? Prendre en pension des obligations ou des bons émis par les Etats suppose que ces Etats seront en mesure de rembourser le moment venu parce que les obligations qu'ils ont émises ont pris de la valeur. Qui va le croire ? La réalité, c'est que la BCE veut tenter d'éponger une partie des dettes souveraines européennes. On comprend que les Allemands aient refusé d'avaliser le plan Draghi.

Pour terminer, faisons apparaître la duplicité et le danger de l'opération. On parle « d'achat » alors même que la BCE n'achète rien (elle n'en a pas le droit) : l'emprunteur doit lui racheter le titre avant l'échéance. Mario Draghi a la réputation d'un magicien de la finance. Mais en fait il exécute un tour de cartes que l'on trouve dans les magasins de jouets pour apprendre la magie aux enfants. En 2008, on a eu la crise des subprimes (les banques doivent acheter des titres douteux mais à des taux d'intérêt très intéressants pour elles) ; en 2015 on pourrait avoir la crise des underprimes (achats à taux d'intérêt nuls pour soulager les dettes « souveraines »).

L'Ecosse indépendante : secousse sur l'Union Européenne

La Libye est la base idéologique et militaire de l'islamisme en Afrique

Ce sera la semaine prochaine : le 18 septembre selon tous les sondages les Ecossais choisiront l'indépendance. Ils bénéficient pourtant à l'heure actuelle d'une grande autonomie par rapport à Londres : un parlement et un gouvernement indépendants, qui gèrent librement de nombreux services publics : santé, éducation, transports. Mais le Parti National Ecossais (SNP), dirigé par l'actuel premier ministre Alex Salmond, veut passer à la totale indépendance. Son argument est simple : aujourd'hui les Ecossais doivent partager les ressources pétrolières de la mer du Nord avec les Anglais, or elles leur appartiennent ; récupérer cette manne permettrait d'accroître leur bien-être et de mener une politique très « sociale », en développant les services publics et en re-nationalisant plusieurs secteurs. Les Ecossais n'avaient pas aimé Margaret Thatcher !

L'union Européenne peut-elle accueillir à bras ouverts une nouvelle nation ? L'Angleterre s'emploiera à refuser l'entrée des Ecossais. Les Ecossais quant à eux ne veulent pas entrer dans l'Euroland et voudraient continuer à se servir de la livre, mais les Anglais l'accepteraient-ils et quelle serait l'indépendance de la politique économique écossaise ?

En tous cas, l'affaire de l'Ecosse donnera du poids à toutes les initiatives sécessionnistes en Europe : la Catalogne bien sûr, mais aussi les Basques d'Espagne et de France, les Flamands de Belgique. Les gouvernements qui règnent sur l'Europe sont donc en péril, peut-être serait-ce l'occasion de « détricoter » l'Union pour ne garder qu'une zone européenne de libre échange – ce qui serait largement suffisant. L'Europe ne peut être l'affaire des Etats contre la volonté des peuples. Le droit de sécession est un instrument de liberté. •

La Libye : une menace sur le Maghreb et le Sahel

La Libye est la base idéologique et militaire de l'islamisme en Afrique

Yves Le Drian, Ministre de la Défense, a alerté les participants à l'université de la défense sur ce qui se passe en Libye, que les Français et les Occidentaux ont livrée aux Islamistes au prétexte de « printemps arabes ». « Les groupes terroristes viennent s'approvisionner, y compris en armes, et se réorganiser », a-t-il déclaré.

On sait que la Libye est elle-même un pays explosé, avec plus de 100.000 personnes déplacées par les combats entre sectes. On sait aussi que tous les pays limitrophes de la Libye sont agités, parfois même envahis, par les djihadistes et que le Sahara est la route naturelle empruntée par les islamistes, pénétrant avec Boko Haram jusqu'au Nigeria et au Cameroun.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'une entreprise d'islamisation est déclenchée dans tous les pays du Maghreb. Les prêcheurs du Califat ont converti un grand nombre de Tunisiens. A Alger on est frappé par le nombre de Maliens et autres immigrés du Tchad et de Mauritanie en nombre incalculable (on a construit des cités pour les accueillir mais aussi pour les contrôler). Ce sont des réfugiés de ces pays du Sahara et du Sahel traqués par les djihadistes. Au sud du Maroc, le Polisario est aussi un relais pour l'expansion islamiste, et le roi a beaucoup de mal à protéger un islamisme modéré.

La victoire des djihadistes n'est pas seulement militaire, bien que le soutien logistique qu'ils trouvent en Libye soit décisif. Elle est aussi intellectuelle et religieuse :

les guerriers sont accompagnés d'une cohorte d'imams qui prêchent la conversion du monde entier à la charia. Ces prédicateurs sont instruits, entraînés et trompent facilement une population en quête d'autre chose ; la pauvreté qui jouxte la richesse des castes au pouvoir, la corruption qui règne parmi les gens en place, créent un climat favorable à la conversion.

Les Européens ont-ils réalisé ce qui se passe actuellement en Afrique ? En France l'opinion est sensibilisée, nous sommes au premier plan de l'immigration africaine. Mais d'autres pays devraient se sentir menacés et sortir de leur passivité. On a les yeux fixés sur le Moyen Orient, mais le foyer islamiste allumé en Libye se propage à une vitesse inquiétante en Afrique. •

Peut-on compter désormais sur l'OTAN ?

Le sommet de Newport lui a donné des moyens et des directives plus solides

Un budget plus consistant, une présence renforcée en Europe, un engagement contre l'Etat islamique : c'est la moisson de l'OTAN au cours du sommet réuni à Newport (Pays de Galles) Jeudi 4 et vendredi 5 derniers.

Le Secrétaire général de l'OTAN, Anders Rasmussen, a annoncé dès le début de la conférence que l'OTAN ne pourrait pas être prise au sérieux avec un budget sans cesse restreint, beaucoup de pays membres ne contribuant pas financièrement à la défense commune. John Kerry, Secrétaire d'Etat US, a indiqué que les Etats Unis étaient prêts à accroître leur contribution.

C'est aussi un aval financier que

tous les pays membres ont donné en acceptant le principe de la création d'une « force de réaction rapide », qui exige l'implantation de 15.000 soldats occidentaux aux marches de l'Europe de l'Est. C'était évidemment le point central de la conférence et il n'y a eu aucune défaillance. La France elle-même, par la voix de son Président, a fait savoir qu'elle suspendait la livraison des navires Mistral (porte-hélicoptères) destinés par la Russie à intervenir en Mer Noire, c'est-à-dire à envahir la Géorgie. "J'ai considéré avec les ministres concernés qu'il n'était pas possible de livrer le premier bâtiment dont la construction est maintenant achevée." a déclaré François Hollande,

qui prendra une décision « fin octobre » pour le reste. Le soutien à Porochenko, président de l'Ukraine, a été confirmé, ainsi que les sanctions économiques en place.

L'autre sujet majeur de la conférence était l'intervention en Irak pour protéger les populations (chrétiennes et autres) contre l'Etat Islamiste. L'OTAN décide de lutter contre l'EI ; aux bombardements américains déjà programmés s'ajouteront des livraisons d'armes aux Kurdes et des interventions militaires si nécessaire.

L'OTAN a également évoqué l'expansion islamiste en Afrique Centrale et au Maghreb. Rendez-vous est pris à Milan aujourd'hui même. •

Halte au chauvinisme !

Cette rubrique est l'antidote du « made in France ». Elle donne une idée des réformes libérales qui ont été réalisées avec succès hors de notre pays et que nous devrions bien importer, quitte à les adapter à notre situation.

Ces informations devraient être utiles à notre classe politique, en panne d'idées, et aux Français qui ignorent le vrai libéralisme et seront heureux de le découvrir.

Après les réformes de l'école, voici celles qui portent sur les retraites. La semaine prochaine il sera question de la santé.

Jacques Garello

De la répartition à la capitalisation

Si l'on excepte la réforme Obama, qui porte aussi bien sur les retraites que sur la santé, les changements amorcés dans la plupart des pays consistent à réduire la part laissée au système par répartition pour faire une place de plus en plus importante au système par capitalisation.

La raison en est simple : les pays les plus développés sont aussi ceux dont la population a vieilli. Comme la répartition consiste à faire payer les jeunes actifs pour servir des pensions à des retraits,

elle est condamnée à des déficits croissants : moins de cotisations qui rentrent et plus de pensionnés, vivant plus longtemps. On essaie de masquer le déséquilibre en augmentant les cotisations des jeunes, ou en retardant l'âge de la retraite, mais c'est reculer pour mieux sauter. Très bientôt, les cotisations pourraient être portées à un tiers du revenu des jeunes et l'âge du départ à la retraite sera 70 ans, sans que pour autant le niveau des pensions puisse être garanti longtemps.

La capitalisation consiste à transformer des cotisations en placements financiers. Chacun épargne en vue de sa retraite et cet argent est fructifié tout au long de la vie active, de sorte que le capital accumulé permettra de servir des pensions plus substantielles. D'autre part, cette masse financière soutient la croissance, crée des emplois et accroît le nombre des actifs et leur pouvoir d'achat.

Les comptes d'épargne retraite

Amorcées au Chili en 1990 par le ministre du travail de l'époque, José Piñera, les réformes de complète capitalisation ont été adoptées au Canada, en Nouvelle Zélande, en Australie, et dans un grand nombre de pays d'Europe Centrale et de l'Est qui avaient la « chance » de repartir à zéro, les systèmes mis en place par les régimes communistes ayant explosé et les retraités ayant été spoliés.

La Suisse et le Luxembourg donnent à la capitalisation une place largement dominante.

Cependant, les modalités peuvent varier d'un pays à l'autre. Au Chili, ce sont des organisations parapu-

bliques (les AFP, administradores de Fondos de Pensiones) qui reçoivent les cotisations et placent l'argent, mais le salarié a le choix entre plusieurs AFP. Il peut même cotiser à plusieurs AFP et en changer en gardant les droits acquis auparavant. Piñera assure que l'an dernier la rentabilité d'une AFP a été de 27% annuels ! Ailleurs ce sont des fonds de pension et des compagnies d'assurances privées qui gèrent les épargnes souscrites. Leur rapport annuel est de l'ordre de 9% en moyenne et, contrairement à une fable, ces fonds n'ont pas été touchés par la crise financière de 2008. La législation nationale peut

imposer aux fonds une structure de portefeuille obligatoire (habituellement un pourcentage important d'obligations et moindre d'actions). Mais elle peut aussi laisser toute liberté aux gestionnaires.

Un danger menace toutefois : les fonds dit « d'entreprises », qui investissent l'épargne de leurs salariés dans les entreprises où ils travaillent et qui ruinent les retraités en cas de faillite ou disparition ou malversation dans les entreprises (affaire Enron, au demeurant masquée par les sociétés d'audit et les banques qui connaissaient la situation exacte de l'entreprise).

Les complémentaires privées

Certains pays ont conscience de l'explosion prévisible de la répartition. Ils abandonnent tout esprit de rééquilibrage mais incitent les salariés à préserver leurs retraites en souscrivant des complémentaires. Cette incitation peut aller jusqu'à l'obligation (Allemagne, Australie, France, Danemark et la plupart des pays d'Europe Centrale et de l'Est). Mais le versement à une caisse complémentaire est volontaire dans d'autres

pays (Belgique, Autriche, Espagne, Finlande, Pays Bas entre autres).

Le problème est de savoir si les « complémentaires » sont en répartition ou en capitalisation. En général, il s'agit de placements capitalisés et individualisés, auprès de compagnies privées concurrentes ; mais en France, le système par points n'est pas assimilable à la capitalisation, bien qu'il y ait une part individualisée,

et ce sont des organismes publics et monopolistiques qui gèrent.

Les incitations fiscales peuvent accompagner les adhésions, qu'elles soient obligatoires ou volontaires. En capitalisation, les complémentaires sont gérées par des fonds de pension ou des compagnies d'assurances privées. Mais au total, ce « deuxième pilier » comme on dit, est un pis aller, ce n'est pas une solution tranchée.

L'Etat garantit un simple filet social

Une autre approche, qui caractérise l'Angleterre, consiste à passer le système public par répartition en profits et pertes. Les Anglais savent que les cotisants d'hier ne toucheront jamais leur pleine pension. Ce qui reste du vieux système de retraite public obligatoire par répartition géré par l'Etat c'est un minimum social (Basic State

Pension), sous condition de ressources (State earning-related pension).

Mais en revanche, les salariés vont progressivement accéder à la liberté totale de gestion et toutes les formules sont admises. Une première aura été celle des accords de retraites en entre-

prises ; elle a été discréditée par l'affaire Maxwell. Une deuxième formule sera le compte d'épargne retraite personnel, accompagné d'exemptions fiscales intéressantes. Les salariés anglais ont été de la sorte incités à gérer eux-mêmes leurs retraites, c'est le cas de deux ménages sur trois actuellement.

Sur quoi s'engagent les gestionnaires des retraites ?

C'est une question importante car il y a deux types d'accord passés entre l'assuré et l'assureur :

Un système à cotisation définie (defined contributions) : l'assureur garantit que le taux de cotisation n'augmentera pas durant toute la durée du contrat ; mais l'assuré ne sait pas quelle sera la pension qu'il touchera.

Un système à prestation définie (defined benefits) : l'assureur garantit un niveau de pension au jour du départ en retraite, mais pourra faire varier le taux de cotisation en cours de contrat pour parvenir à ce résultat.

Dans un cas, on sait ce que coûte la retraite ; dans l'autre, on sait ce qu'elle rapportera.

L'expérience et le raisonnement amènent à accepter des variations de court terme pour arriver au résultat recherché. Si l'assuré est informé régulièrement pour savoir où il en est de sa retraite, il pourra accélérer ou ralentir ses versements. Il y a donc possibilité d'échapper au dilemme précédent si on dispose de l'information nécessaire.

Le sens de l'évolution

La nature d'une véritable réforme des retraites, comme l'ont pratiquée les pays évoqués, est d'organiser une transition : de la répartition vers la capitalisation,

de l'obligatoire vers le volontaire, du monopole vers la concurrence, du public vers le privé, des budgets publics vers les marchés financiers.

Cette évolution a été amorcée dans la plupart des pays au tournant du 21ème siècle.

Plus de détails sur les expériences dans le monde entier figurent dans le tome II de l'ouvrage : Futur des retraites et retraites du futur, que j'ai écrit avec Georges Lane (3 volumes, 2012-2013)



Cinq questions sur les syndicats

Jacques Garelo, Bertrand Lemennicier et Henri Lepage

Bien que publié en 1990, cet ouvrage est nouveau. D'abord il n'est pas inutile de relire des textes anciens, dont la qualité tranche avec beaucoup de publications actuelles. Ensuite un ouvrage est toujours une découverte pour ceux qui ne l'ont pas encore lu, disait Monsieur de La Palisse. Enfin, je pense que tout a été dit dans cet ouvrage sur la logique syndicale et sur les raisons qui font que les syndicats occupent une telle place dans la vie

publique française, alors même qu'ils n'ont aucune légitimité démocratique, puisqu'actuellement moins de 10 salariés sur 100 se dérangent pour les élections « sociales », que dans le privé moins de 3% des salariés sont syndiqués, la moyenne nationale étant heureusement améliorée par les salariés du public qui sont environ 13 %. D'ailleurs, le titre que nous avons suggéré à l'époque aux Presses Universitaires de France était « le mystère des syndicats ». Mystère en effet : comment si peu de gens sans foi ni loi peuvent-ils avoir un tel pouvoir ?

L'analyse économique démontre que les syndicats ne peuvent prétendre agir dans l'intérêt des travailleurs sur le marché du travail. Aux Etats Unis, en Europe et en France les salaires n'ont jamais été plus élevés dans les secteurs syndiqués et le chômage y est plus important. Explication : si les revendications poussent les salaires au dessus de la productivité du travail, il y aura moins d'embauche. Les salaires seront peut-être augmentés pour ceux qui sont employés, mais il y aura de plus en plus de salariés hors du marché.

Le succès politique des syndicats ne vient donc pas de leur efficacité sur le marché du travail. Il est ailleurs : dans leur organisation, parce que la « firme syndicale » fonctionne au profit de ses leaders, et pas des travailleurs. Il résulte de la pression exercée sur le marché politique. Contre leur soutien électoral, ils attendent des élus qu'ils règlementent le marché du travail pour obtenir des privilèges : un monopole dans les négociations nationales ou au niveau des branches, des passe-droits pour leurs représentants (immunité pour les absences voire même pour les fautes professionnelles, temps libre pour leur action au service des salariés, et souvent promotions internes). Ainsi armés par les législateurs, les syndicats tiennent le pouvoir à leur merci. Ils peuvent bloquer l'économie entière quand ils le veulent et en toute impunité, même en cas d'infractions pénales. Ils n'ont plus d'adhérents : qu'importe ? Les subventions publiques les financeront, ainsi que les enveloppes discrètes qu'ils peuvent obtenir d'organisations patronales. Il est remarquable que cette collusion entre pouvoir politique et « partenaires sociaux » dénoncée dans le rapport Perruchot n'ait jamais pu être débattue à l'Assemblée Nationale (au temps où elle n'était pas de gauche !)

Cet ouvrage éclaire le débat qui s'amorce enfin en France sur la réforme du Code du Travail et sur l'opportunité de transcrire en droit français les dispositions prises en Allemagne par la loi Harz III : fin de l'obligation pour les directions et le personnel des entreprises de respecter les négociations collectives, même menées au niveau de la branche.

Jacques Garelo

Cinq questions sur les syndicats, J. Garelo, B. Lemennicier et H. Lepage PUF, coll. Libre Echange 1990. Il reste quelques exemplaires sur Amazon et à la bibliothèque de l'ALEPS 35 avenue MacMahon



La mondialisation
la redouter ? s'en réjouir ?

18.09.2014

3ème
FORUM DES LIBERTÉS
83

Cycle de conférences sur
l'économie et l'entreprise

**La mondialisation
La redouter ?
S'en réjouir ?
La réponse du
"made in France"
est-elle appropriée ?**

Conférence animée par
Victoria CURZON-PRICE,
professeur à l'Université de
Genève,
past-présidente de la
Société du Mont-Pélerin,
Administrateur de l'Institut
de recherches économiques
et fiscales,

et en présence de
Jacques Garelo,
professeur à l'Université
d'Aix-Marseille et
Président de l'ALEPS
(Association pour la liberté
économique et le progrès social)

Judi 18 septembre - 18h30

Espace Liberté - UPV Toulon
(1er étage)
237, place de la Liberté
83000 TOULON

Inscription conseillée
communication@upv.org
T. 04 94 09 78 75